



Conseils pour élaborer une politique relative aux activités extérieures

Protection contre le soleil et les rayons UV

Il peut être judicieux d'élaborer une politique organisationnelle pour veiller au respect des pratiques de prudence au soleil lors des activités tenues à l'extérieur. Voici quelques exemples de pratiques à préconiser :

- Avant l'activité, trouver les zones ombragées du site.
- Placer les tables d'accueil, la nourriture et les boissons dans ces zones.
- Vérifier l'indice UV le jour de l'activité. Il est particulièrement important de prendre des précautions pour se protéger du soleil lorsque l'indice UV est de 3 ou plus.
- Utiliser des structures d'ombrage supplémentaires, comme des parasols, des auvents ou des chapiteaux.
- Tenir les présentations, les tirages ou les discours dans des zones du site qui offrent de l'ombre aux participants et au public.
- Veiller à ce que les membres du personnel puissent passer du temps à l'ombre ou à l'intérieur entre les activités extérieures prévues. Éviter de faire en sorte que les mêmes personnes soient en plein soleil toute la journée.
- Fournir de l'information sur la prudence au soleil au moyen de troussees d'inscription à l'événement destinées aux bénévoles et aux employés, de courriels, d'avis et d'affiches.
- Encourager les participants à prendre des précautions personnelles pour se protéger du soleil en leur rappelant de porter des lunettes de soleil, un chapeau, des vêtements protecteurs et de l'écran solaire; fournir ces articles au besoin.

En adoptant les pratiques suivantes, vos employés, bénévoles et participants à l'événement seront mieux protégés des effets nocifs des rayons UV lors des activités extérieures que vous organisez.

Source : York Region, [Skin Cancer Prevention in the Workplace \(en anglais seulement\)](#)